

HONDA

ASSURANCE



**CBR
500R**

Du 1^{er} février au 30 avril 2024

Assurez votre nouvelle Honda

**CBR500R
Hornet 500
NX500**

et nous vous remboursons votre antivol

Honda XTREM BLACK EDITION

CONDITIONS AU VERSO



**HORNET
500**



**NX
500**



Du 1^{er} février au 30 avril 2024

Assurez votre nouvelle
Honda CBR500R - Hornet 500 - NX500

avec le code promo

PROTECT500

et nous vous remboursons votre antivol
Honda XTREM BLACK EDITION

Entre le 1^{er} février et le 30 avril 2024 assurez votre nouvelle Honda parmi les trois modèles cités chez Honda Assurance et nous vous remboursons votre nouvel antivol Honda XTREM BLACK EDITION, disponible dans 3 tailles : 85 x 100 - 85 x 250 - 85 x 310.

La première taille peut être rangée sous la selle de votre moto Honda CBR500R - Hornet 500 - NX500 !

Pour bénéficier de cette offre exceptionnelle, il vous suffit de saisir le code promo **PROTECT500** sur la page de tarification du site honda-assurance.fr



Plus d'informations, auprès de votre concessionnaire Honda
ou connectez-vous dès maintenant sur :

www.honda-assurance.fr 

(1) Mentions légales de l'offre commerciale : Assurez chez Honda Assurance votre nouvelle Honda CBR500R - Hornet 500 ou NX500 et nous vous remboursons votre antivol Honda XTREM BLACK EDITION (dans la limite de 90€TTC). Offre valable pour toute souscription réalisée entre le 1^{er} février et le 30 avril 2024 avec le code promo PROTECT500 saisi sur la page de tarification du site honda-assurance.fr. Offre limitée aux 100 premiers contrats remplissant les conditions d'éligibilité demandées par Honda Assurance.



L'offre HONDA Assurance est gérée par FMA Assurances SAS au capital de 787 204 € Siège social : Immeuble Colisée gardens, 8-14 avenue de l'Arche, 92400 Courbevoie RCS Nanterre n° 429882236 - ORIAS n° 12068209